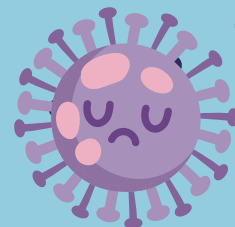


OPENEEN OPPASSEN

CORONAVIRUS/COVID-19 INFORMATIONS

Cycles 2 - 4



2 « buffs »
par personne



2 « buffs »
par personne



Dans le cadre de la réouverture des écoles le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE) met à votre disposition deux tours de cou « buffs » réutilisables.

Il s'agit d'une offre facultative. Vous êtes libres de vous procurer d'autres protections du nez et de la bouche (des masques alternatifs en tissu, ...) selon votre préférence.

POURQUOI PORTER UNE PROTECTION DU NEZ ET DE LA BOUCHE ?

Les protections du nez et de la bouche font partie des gestes barrières et aident à retenir les gouttelettes qui sont propagées lorsque vous parlez, éternuez ou toussiez.

COMMENT PORTER LE « BUFF » ?

- 1 Lavez-vous les mains à l'eau et au savon ou désinfectez-les avant de mettre votre « buff ».
- 2 Lorsque vous mettez le « buff », assurez-vous qu'il couvre entièrement votre nez et votre bouche et qu'il s'adapte bien à votre visage. Évitez de toucher votre protection pendant la durée du port.
- 3 Lorsqu'une protection n'est pas indispensable (pendant les heures de cours, par exemple), tirez le « buff » vers le bas et portez-le autour du cou. Il est conseillé de l'y garder pendant toute la journée scolaire.
- 4 Après avoir enlevé la protection, lavez-vous les mains soigneusement à l'eau et au savon ou désinfectez vos mains. Au retour à la maison il est recommandé de changer le « buff » (set de 2 buffs par personne) et de le laver après chaque jour à 60°. Lavez-le de préférence avant la première utilisation.

QUAND ET OÙ PORTER UNE PROTECTION DU NEZ ET DE LA BOUCHE ?

